Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260629-DCM20260619-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de réunion : 29/06/2026
Date de convocation : 22/06/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 24
- conseillers votants : 29
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Nadège HAVET, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Jean-Christophe MILIN, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, David NORMAND Yohann HENRY, Gérard REDT, Vincent VERBEQUE, Emma STEPHAN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Gwenaël GUYOMARD, pouvoir à Gwendal LE COQ,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Claude DARE
Manon LAOT, pouvoir à Christelle HELIES
Corinne ROPERT, pouvoir à Emma STEPHAN.

Absents :

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

DCM N°2026-06-19

OBJET

DEMANDE DE FINANCEMENT D'ETUDES DE REAMENAGEMENT URBAIN DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « PETITES VILLES DE DEMAIN » – BANQUE DES TERRITOIRES

La commune de Lannilis fait partie des 1 600 communes lauréates du programme Petites Villes de Demain. Dans ce cadre, la municipalité est engagée, aux côtés de la communauté de communes du Pays des Abers et des communes de Plabennec et Plouguerneau, dans une démarche de revitalisation de sa centralité.

Le renouvellement urbain des îlots obsolètes est l'une des préoccupations fortes de cette démarche, qui vise une requalification d'ensemble du centre-ville, en facilitant la rénovation du parc de logements, des locaux commerciaux et artisanaux et plus globalement la régénération du tissu urbain. Il s'agit ainsi de créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme de Lannilis.

4 îlots stratégiques ont été repérés dans le centre-ville, afin de faire l'objet d'une étude pré-opérationnelle. Ces derniers présentent d'importantes opportunités de renouvellement urbain. Afin de conduire une intervention cohérente sur l'ensemble de ces secteurs, sera lancée, en septembre 2026, une étude pré-opérationnelle multisectorielle. L'objectif est de réfléchir de manière transversale au réinvestissement de ces îlots obsolètes. L'approche se veut pré-opérationnelle, afin d'identifier un mode d'intervention adapté en fonction de chaque îlot.

Dans ce cadre, un soutien financier de la Banque des territoires, qui accompagne les communes Petites Villes de Demain en matière d'ingénierie, est sollicité.
Le taux de subvention sollicité est de 50 %, soit 30 000 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

	Financeur	Taux	Montant
Montant de l'action 60 000,00 euros TTC	Banque des territoires	50%	30 000,00 euros TTC
	Commune de Lannilis	50%	30 000,00 euros TTC

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260629-DCM20260619-DE

Avis favorable de la commission « urbanisme » du 2 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver cette étude et d'autoriser le maire à solliciter le soutien financier de la Banque des territoires dans le cadre précité.

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

